



**HAL**  
open science

# La pensée géographique de la ville et de l'urbain en France

André-Frédéric Hoyaux

► **To cite this version:**

André-Frédéric Hoyaux. La pensée géographique de la ville et de l'urbain en France. Cailly L. et Vanier M. (dir.). La France. Une géographie urbaine, Armand Colin, pp.75-87, 2010, Collection "U", 978-2-200-25579-4. halshs-00609456

**HAL Id: halshs-00609456**

**<https://shs.hal.science/halshs-00609456>**

Submitted on 19 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version longue à paraître en version courte dans

**La France : Une Géographie Urbaine**

Sous la direction de Laurent Cailly et Martin Vanier

Armand Colin

**André-Frédéric Hoyaux**

(CNRS UMR 5185 ADES / Université Michel de Montaigne  
Bordeaux3)

**Chapitre 4 :**

**La pensée géographique de la ville et de l'urbain en France**

Ce chapitre a pour vocation de construire une généalogie des champs épistémologiques et des courants géographiques qui ont investi le savoir géographique sur la ville. Il partira du postulat que la pensée géographique sur la ville et l'urbain n'est pas seulement produite par les géographes. Le champ d'investigation de ce chapitre s'élargira donc à toute réflexion concernant l'espace et la spatialité pour comprendre comment se sont construits les courants géographiques qui ont abordé la ville. En effet, la géographie s'est construite dans l'interdisciplinarité avec l'histoire, la démographie, la sociologie (Montigny, 1992) ou plus simplement s'est reconnue dans la reproduction de savoirs externes.

Les géographes ont été des diffuseurs de nombreux apports :

- Pour l'analyse spatiale, ceux des modèles économiques d'Alfred Weber sur la localisation industrielle (1909), de Christaller sur la localisation des villes selon leur rang dans la hiérarchie urbaine (1933) ; et systémiques de Von Bertalanfy (1968) ;

- Pour la géographie sociale et radicale, ceux des modèles de l'écologie urbaine, concentrique de Burgess (1925), en secteurs de Hoyt (1939), en noyaux multiples de Harris & Ullman (1945) ; et avancées critiques de la sociologie structuraliste et marxiste de Lefebvre (1973) et Castells (1973) ;

- Pour la géographie existentielle, ceux de la théorie de la représentation et des schémas cognitifs et sémiotiques autour de Lynch (1960), Piaget (1926) et de la phénoménologie s'intéressant aux habitants, et à leurs espaces vécus, leur(s) territoire(s) ;

- Pour la géographie impliquée, ceux de la théorie de l'acteur autour des travaux de Crozier et Friedberg (1977), de Bourdieu (1980) ou de Goffman (1973), selon les entrées proches de l'individualisme méthodologique, du constructivisme dialectique ou interactionniste.

Car aujourd'hui, toutes les géographies ne travaillent pas sur la ville et l'urbain mais quasiment toute la géographie inscrit aujourd'hui ses champs d'investigation disciplinaire dans la cité. Devenu scientifique citoyen au sein de l'espace public, le

géographe travaille de plus en plus sur la chose urbaine apportant à la fois données, informations et interprétations sur le système urbain. Autant de points de vue qui lui permettent de repenser l'espace comme fondement de l'activité mentale, sociale et économique des êtres humains dans les fictions, les configurations et les projets qu'ils se font de l'extérieur et d'eux-mêmes, d'une « certaine » ville et de leur urbanité.

## 1. Aux origines de la géographie urbaine

Il n'est pas systématiquement utile de revenir aux sources des théories et des concepts. D'abord parce que chaque discipline, voire chaque courant, est toujours très autocentré dans son interprétation historiographique et qu'elle a souvent tendance à s'adjuger leur paternité. Ensuite parce que c'est le plus souvent la diffusion *a posteriori* de ces théories et concepts qui permet une structuration scientifique plus large. Cette partie va cependant tenter d'éclairer les grandes tendances épistémologiques et conceptuelles qui se mettent en place dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en France. Elles se construisent à l'aune de la disciplinarisation de la géographie en France par son institutionnalisation de l'école primaire à l'Université (notamment par la mise en place de chaire spécifique à la Sorbonne, à l'École Normale Supérieure, au Collège de France et à l'École Pratique des Hautes Etudes), mais aussi par sa reconnaissance auprès d'autres disciplines (histoire, sociologie) et par les pouvoirs publics. Enfin, elles se traduisent au sein de publications dans diverses revues naissantes (Revue de Géographie, Les Annales de Géographie, La Géographie) ou maisons d'édition (A. Colin, Masson, Delagrave, Hachette) (Montigny, 1992, 27-33).

### 1.1. Contre certaines idées reçues

A l'inverse de la croyance habituelle qui situe la naissance de la géographie urbaine après la seconde guerre mondiale, le savoir sur la ville et l'urbain est plus ancien et remonterait plutôt à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Montigny, 1992 ; Robic, 2003). Certes, on peut estimer avec Jacqueline Beaujeu-Garnier {1917-1995} et Georges Chabot {1890-1975} que c'est ce dernier qui en est le précurseur disciplinaire et théorique (1963, 4), mais comme le rappelle M.-C. Robic (2003, 108), la ville intéresse les géographes (Elisée Reclus, 1895, « The Evolution of Cities » ; Jean Brunhes, 1900, « Le boulevard comme fait de géographie urbaine » ; Antoine Vacher, 1904, « Montluçon. Essai de géographie urbaine », Pierre Clerget, 1910, « L'urbanisme. Etude historique, géographique et économique »), les historiens-géographes (Désiré Pasquet, 1899, « Le développement de Londres »), mais aussi les statisticiens (Emile Levasseur et Paul Meuriot, 1897, « Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine. Essai sur les causes, les conditions, les conséquences de leur développement »), les sociologues (René Maunier, 1910, « L'origine et la fonction économique des villes » en 1910) et même les biologistes-urbanistes (Patrick Geddes, 1904, « City Development ») dès la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville est déjà le centre névralgique d'un nouveau récit collectif qui se construit autour du progrès et de la civilisation.

- Du progrès à travers la lutte des classes chère à Reclus {1830-1905}: « Quand les villes s'accroissent, l'humanité progresse, quand elles diminuent, le corps social menacé régresse vers la barbarie » (1905, *L'Homme et la Terre*, chap. 2, 72). Mais un progrès qui n'est pas proposé naïvement. Dans le chapitre II de *L'homme et la Terre* intitulé « Horreur et splendeur des villes », Reclus éclaire surtout une dialectique axiologique très moderne et d'actualité. En exagérant à peine l'interprétation, on peut spécifier des disparités conceptuelles entre la ville et l'urbain. La ville relèverait des patrimoines historiques, de l'architecture, de l'hygiénisme, qui doivent permettre d'offrir de meilleures conditions d'existence, alors que l'urbain se traduirait à travers une conception de la ville sans

valeur, polluée, ségréguée, industrialisée, ne permettant pas aux individus de sortir de leurs conditions initiales.

- De la civilisation à partir des villes comme point d'ancrage d'une nouvelle traduction messianique vers les campagnes (les arrières-pays, les hinterlands) mais aussi vers d'autres contrées plus éloignées que l'on intègre au territoire métropolitain dans les deux sens du terme (ville-mère et territoire-mère), que l'on met en réseau pour aller y assouvir nos besoins en ressources diverses (*Lebensraum* ; colonialisme). Paul Vidal de la Blache {1845-1918} admet ainsi que « ce sont les villes qui ont été les foyers de civilisation, les points de départ de nos organisations politiques, historiques » (*in* Robic., 2003, 107). Même les tenants d'un conservatisme régionaliste admettent donc que le fait urbain appelle à réfléchir à plus ou moins long terme sur un nouveau « genre de vie » urbain (voir Chabot, 1948, 13). Pour autant, comme dans les années 1930 pour la question du modernisme architectural et urbain (Gravari-Barbas, *in* Berdoulay et Claval, 2001, 185-195) puis dans les années 1990 pour la question de la mondialisation (Dollfus, 2001, *La mondialisation*, « Introduction : la mondialisation en procès »), le fait urbain provoque au début du XX<sup>ème</sup> siècle une opposition très forte entre les espoirs des uns et les peurs des autres.

Mais si certains essaient de réfuter cette croissance urbaine plus ou moins forte selon les continents, Jean Brunhes {1869-1930} déclare cependant dès 1900 dans un des nombreux congrès qui structurent fortement la vie interdisciplinaire et internationale (voir les échanges multiples avec les Universités américaines et allemandes) de la géographie que : « Les villes sont de plus en plus étudiées comme des faits géographiques : parmi les phénomènes qui affectent la surface du sol, ne sont-ils pas des plus caractéristiques et aussi des plus variés ? » (*in* Robic, 2003, 110). Il y a donc une forme de mauvaise foi quand Beaujeu-Garnier et Chabot signalent que « pendant longtemps la ville fut, en quelque sorte, objet d'intuition. On parlait de la ville, mais on laissait le soin de s'en occuper aux architectes et aux bourgmestres. Et les géographes ne lui faisaient une place que dans leurs tableaux régionaux. [...] Il y a quinze ans, sous la signature de l'un de nous [Chabot, 1948], paraissait, pour la première fois en France, un volume dû à un géographe et consacré à cette géographie urbaine » (1963, 4).

Et c'est justement Brunhes qui semble être l'inventeur dès 1900 de ce champ nouveau : la géographie urbaine ; et cela bien avant la mise en place disciplinaire pour le moins de la « sociologie urbaine » (1930) et de la « géographie rurale » (1960) (Robic, 2003, 110).

Certes, avant-guerre, ce nouveau champ de la géographie tient plus de la reproduction d'une méthode mise en place par l'Ecole Française de Géographie, celle de la monographie appliquée ici à la ville. Elle est inaugurée de manière anecdotique par Antoine Vacher {1873-1920} en 1904 mais systématisée à partir de 1911 par Raoul Blanchard {1877-1965} et l'école dite de Grenoble qu'il va inaugurer et structurer. Chaque ville est analysée de la même manière. Dans « Une méthode de géographie urbaine », Blanchard propose humblement de répondre à « trois ordres de problèmes [qui] semblent s'imposer ici au géographe. D'abord l'étude des facteurs géographiques, éléments d'ordre physique ou humain sous l'influence desquels le noyau urbain s'est constitué et s'est fixé. Puis l'examen des réactions que l'organisme, né de ces éléments géographiques, présente sous le choc des événements historiques. Enfin, l'étude minutieuse des formes actuelles de la vie urbaine, confrontées avec les facteurs géographiques et politiques ; c'est là en quelque sorte une contre-épreuve qui éclaire mieux encore sur le véritable caractère de la ville, sur la nature occasionnelle ou éternelle des influences subies » (Blanchard, [1922] 1928, *R.G.A.*, n° 1, 194).

Blanchard impose donc une structuration formelle à l'établissement de la recherche et au-delà de l'écriture. Des concepts encore opératoires aujourd'hui, apparaissent comme prépondérants pour généraliser l'emplacement des villes à plusieurs échelles : ceux de

situation (générale) et de site (local). Pour appréhender la situation, la monographie urbaine passe d'abord en revue les « facteurs physiques », les conditions du relief, du sol ; le climat ; la végétation ; l'influence des eaux ; puis les « éléments d'ordre humain » comme l'importance des contacts entre régions ; entre terre et mer ; la présence d'une grande voie ; les facteurs industriels ; les frontières politiques. Pour interpréter la localisation du site, l'analyse des facteurs physiques est encore plus prépondérante. Une fois les structures de « l'organisme » posées, c'est son évolution à travers le temps qui importe à Blanchard : « L'étude qui suivra celle des facteurs géographiques sera donc celle des réactions que l'organisme urbain, né en fonction des conditions de situation et de site, présente sous l'influence de réactifs très variés, les événements historiques. C'est la vie de la ville, vue et expliquée géographiquement. L'histoire tient donc ici un rôle de premier ordre ; pourtant [...] l'important n'est pas de considérer les événements historiques en eux-mêmes, mais dans leurs rapports avec la ville et les conditions géographiques » (206-207).

Il propose également un ensemble d'outils nécessaires pour appréhender ces divers facteurs et conditions. Tout d'abord, les plans ; ensuite les statistiques, notamment celles des recensements de population, mais aussi celles des « moyens de communications » (en terme de réseaux et de flux) et « des services publics ». Sans oublier, travail d'archives et enquêtes sur le terrain (descriptions, « interrogations adressées à ceux qui savent »). Et en fin d'article, Blanchard introduit alors les objets de son étude « le rôle que tient la ville, c'est-à-dire son mode d'existence, sa raison d'être, et, d'autre part, l'aspect qu'elle présente » (212). Les rôles des villes relèvent de ce qui deviendra quelques décennies plus tard une typologie des fonctions urbaines (Chabot, 1948). « Ces rôles sont d'ailleurs très variés [...] commercial, industriel, agricole, administratif, militaire, intellectuel » (212).

Blanchard va appliquer cette méthode à de nombreuses villes dans diverses revues dont *La Géographie* (avec Lille et Nancy en 1914-1915), et *La Revue de Géographie commerciale* (Bordeaux en 1917 et Nantes et Rouen en 1918). Ensuite, il va développer ce champ d'investigation particulier au sein même de sa propre revue, initialement intitulée *Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie Alpine* (1913) puis *Revue de Géographie Alpine* (1920). Revue censée réunir, selon les propres termes de Blanchard, ses divers travaux et ceux de ses élèves ou collègues participant de « L'École de Grenoble ». Il y exposera successivement la poursuite de ses tableaux de géographie urbaine : *Annecy* en 1916 ; *Trois grandes villes du sud-est. Lyon Marseille, Nice* en 1918 ; *Alger* en 1928 ; *Québec* en 1934 ; *Montréal* en 1947... en autant d'Etudes, d'Essais ou d'Esquisses.

Mais ses élèves ou proches collaborateurs grenoblois appliqueront à la lettre le chantier proposé par le Maître (Valence par Faucher en 1913, Albertville par Gex en 1921, Aurillac par Grosdidier de Matons en 1925, Voiron par Jouanny en 1927, Clermont-Ferrand par Arbos en 1929, Chambéry par Rivet en 1931) tout en proposant de subdiviser la pertinence méthodologique sur cette géographie urbaine en deux sous-groupes, l'un pour les grandes, l'autre pour les petites villes. L'approche de ces dernières réduisant la structuration méthodologique à trois entrées principales « 1° Les conditions physiques ; 2° évolution de la ville en fonctions des facteurs géographiques et des influences historiques ; 3° état actuel » (Petiot, 1921, *R.G.A.*, n°3, 342). Ce concept de petites villes apparaît en fait au détour d'une des notes de cet auteur : « Nous ne citons point le livre de M. R. Blanchard sur Grenoble, ni celui de M. Levainville sur Rouen, car, pour l'étude de la petite ville qu'est Briançon, ces travaux consacrés à des agglomérations importantes ne pouvaient point constituer pour nous des points d'appui : au contraire [...] nous nous sommes servi de l'esquisse de géographie urbaine sur Annecy » (342).

## 1.2. De la construction des premières catégories de la géographie urbaine

De nombreux éléments de théorisation de la ville, relayés par Chabot en 1948, se trouvent donc déjà dans les premiers travaux que l'on peut considérer comme

s'intéressant à la ville : ceux de Friedrich Ratzel {1844-1904}, au sein de son *Anthropogeographie* (T. II, 1891), ceux de Patrick Geddes {1854-1932} mais aussi ceux que fait paraître Elisée Reclus dans *The Contemporary Review* en 1895 et intitulé « *The evolution of Cities* » repris et amplifié ensuite dans *L'Homme et la Terre*, notamment dans son Tome 2 (1905). Bien que la période, comme le rappelle Philippe Pelletier, n'était pas propice à la théorie, il n'empêche qu'apparaissent déjà « les linéaments d'une théorie des places centrales, telles qu'elle sera réalisée plus tard par Walter Christaller, à partir de 1933 » (Pelletier, 2007, « La grande ville entre barbarie et civilisation chez Elisée Reclus », *Réfractations*, n° 4, 18). En effet, Reclus écrit : « Si la terre était complètement uniforme dans son relief, dans la qualité du sol et les conditions du climat, les villes occuperaient une position géométrique pour ainsi dire : l'attraction mutuelle, l'instinct de société, la facilité des échanges les auraient fait naître à des distances égales les unes des autres. Etant donné une région plane, sans obstacles naturels, sans fleuve, sans port, située d'une manière particulièrement favorable, non divisée en États politiques distincts, la plus grande cité se fût élevée directement au centre du pays ; les villes secondaires se seraient réparties à des intervalles égaux sur le pourtour, espacées rythmiquement, et chacune d'elles aurait eu son système planétaire de villes inférieures, ayant leur cortège de villages » (1905, *L'Homme et la Terre*, 74).

Tout cela montre que l'on ne peut minimiser si ce n'est une théorisation générale, une part de conceptualisation de ce nouveau courant qui sera reconnu comme tel par les géographes français dès les années 1910. A la fin de sa vie, Vidal de la Blache et ses plus proches collaborateurs inscriront de plus en plus la ville comme élément structurant le développement des régions. Même s'il en avait critiqué les intentions réellement géographiques, les travaux de Pasquet {1870-1928} sur Londres inaugure cette tendance à voir la ville à travers sa région comme un organisme. Charles Monchicourt traitera de *La région de Tunis* (1904) pendant que Albert Demangeon {1872-1940} travaillera par exemple sur « Duluth. Les mines de fer et l'essor de la ville », une « agglomération urbaine » nord-américaine (A.G., 1913, n° 122).

Cet exemple permet également d'appréhender les relations intenses entre les enseignants-chercheurs français, britanniques, américains et germaniques. L'ensemble de ces chercheurs peut écrire dans de grandes revues étrangères, et participer aux nombreux congrès internationaux d'abord sur la géographie en général puis progressivement sur la géographie urbaine à part entière.

D'ailleurs, avant même la mise en place des fameux modèles de l'Ecole de Chicago, certains géographes américains sous l'impulsion de Frederick Emerson (1908-1909, "A geographical interpretation of New York City", *Bulletin of the American Geographical Society*, vol. 40, 587-612) poseront les mêmes bases d'interprétation de la ville que Blanchard. Ainsi, le père des « noyaux multiples », Chauncy Harris explique à ce propos : « *Emerson's study analyzed the position of New York city in the local hinterland with respect to population and commerce, access through the appalachian barrier to the largier hinterland of the Great lakes region, first through building of canals and later of rail-roads, the qualities of harbor, and the trade and transportation of the city. Situation with respect to productive hinterland was the focus* » (in Berry et Wheeler, 2005, 4). Les idées de site et situation sont donc bien opératoires mais, plus globalement, on retrouve aussi les préoccupations de l'école vidalienne autour de la structuration des villes contemporaines et de leur arrière-pays à travers la mise en place de nouveaux moyens de transports ou de nouveaux points d'ancrages économiques. De nombreux textes jalonnent ainsi *Les Annales de Géographie* du début du XXème siècle autour d'études sur les chemins de fer et les ports français.

Le début du XXème siècle est surtout une période d'ébauche dans la construction des catégories et des concepts géographiques. Plus que des définitions stables et instituées, un ensemble de termes nouveaux apparaît qui structure encore notre

terminologie actuelle. Vidal de la Blache insiste sur l'utilité de ramener les descriptions à « des types, de les définir, de les classer » (1905, A.G., n°75, 198), car « les mots sont employés sans discernement, comme au hasard de la plume, pour désigner des choses qui nous paraissent différentes » (1905, A.G., n°75, 198).

Le mot urbanisme ne fait pas exception à cette règle du tâtonnement dans l'invention des termes géographiques. Brunhes et Camille Vallaux {1870-1945} précisent quelques années plus tard en 1921 que : « Dans notre terminologie encore si mal fixée, le mot urbanisme a deux sens : il signifie, 1° la concentration des hommes dans les groupes urbains ; 2° la transformation des villes suivant des plans d'hygiénisme ou d'art. Nous employons ici le mot dans son premier sens, d'après le contexte, aucun lecteur ne s'y trompera » (in Robic M.-C., 2003, 112). Les géographes conserveront essentiellement le premier terme, mais d'urbanisme, ils passeront à « fait urbain » et à « urbanisation » pour exprimer plus clairement l'aspect dynamique de l'extension de l'habitat vers les périphéries mais aussi pour exprimer, dans le sillage des statisticiens-démographes, l'explosion de la population dite urbaine. Le taux d'urbains dépassant les 50% en Angleterre dès 1901.

Mais en perdant le terme urbanisme, ils ne font qu'entériner la naissance d'une branche spécifique des sciences de l'espace qui s'institue dès 1919 par la création de L'École des Hautes Études Urbaines (devenue en 1924 l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris). Créé par Henri Sellier {1883-1943} et Marcel Poète {1866-1950}, cette institutionnalisation prend racine dans la volonté du législateur qui au sortir de la Première Guerre Mondiale propose une loi (dite Cornudet) pour se doter de plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement. Cet institut propose alors une revue *La Vie Urbaine* auxquels participeront dans un premier temps les géographes (Blanchard, Pasquet, Levainville) avant une lente disjonction disciplinaire accentuée par la création de revues régionales de géographie axées pour partie sur la ville (*Études rhodaniennes* fondée en 1927 par André Cholley {1886-1968} et devenue *GéoCarrefour*, Revue de Géographie Alpine). D'autres revues d'urbanisme apparaîtront rapidement qui affermiront encore cette discipline dans ses propres différences (cf. la lutte entre les deux chartes d'Athènes, l'une pour les « Monuments Historiques » (1931), à la fois culturaliste et patrimonialiste portée par les figures de Horta et Giovannoni, l'autre pour le « CIAM Congrès International pour l'Architecture Moderne » (1933), progressiste et moderniste sous les figures de Le Corbusier et Van Esteren). Ainsi naît la Revue *Urbanisme* en 1932 par Jean Royer {1903-1981} et Henri Prost {1874-1959}.

Cette disjonction s'exprime également dans les écrits de Marcel Poète. Spécialiste de l'histoire de Paris, il proposa d'abord, dans une conception organiciste et évolutionniste très proche des géographes de l'époque, une *Introduction à l'urbanisme* (1929). La ville y est présentée comme un organisme vivant : « Assise sur le site, dans le cadre géographique, la ville vit ; elle évolue. Du point de vue économique, c'est un organisme de plus en plus évolué, dont les organes remplissent leurs fonctions proches. [...] Les organes sont localisés par le corps urbain, d'où l'examen des phénomènes de localisation qui sont liés à l'usage du site par l'homme » (in Choay F., 1965, 357). Mais sa pensée se démarque de celle des géographes parce qu'elle s'intéresse un tant soit peu aux êtres humains : « Pour comprendre une cité, il importe d'en connaître la population ; une ville est un fait d'âmes » (in Choay F., 1965, 354). Ce type d'approche s'approfondit encore dans *Paris, son évolution créatrice* (1938) où sous des accents bergsoniens, l'auteur traite de « l'aventure urbaine » à travers ses *régimes d'historicité* (pour reprendre la terminologie contemporaine d'Hartog, 2003). Celle-ci structurant ce que Marcel Clerget présente alors comme « la psychologie du Parisien et l'âme de la ville » (1939, A.G., n°275, 512).

La place donnée à l'urbanisme est également explicite dans cette recension de Demangeon dans *Les Annales de Géographie* : « Pour fixer les limites de ce plus grand Paris, il est nécessaire non seulement d'enregistrer son extension actuelle, mais encore de

prévoir son extension future ; de cette manière on donnera une base solide aux problèmes des grands travaux à exécuter : plan, voirie, égouts, espaces libres, circulation » (1920, A.G., n° 159, Tome 29, 217-218). L'échelle de l'urbaniste, son niveau d'intervention est posée et pour les géographes depuis lors, « les réseaux techniques restent rejetés dans les bas-fonds de la connaissance » (Offner J.-M., 2000, in Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 137).

Dans une conception constructiviste de la science, c'est-à-dire qui conçoit que chaque temps d'une discipline apporte sa pierre à l'édifice tant dans la construction que dans la réhabilitation ou la rénovation conceptuelle, on peut s'apercevoir que de nombreux termes usités aujourd'hui prennent naissance à la fin du XIXème et au début du XXème siècle. C'est le cas de conurbation, proposé par Geddes dès 1915 et approfondit ensuite par Jean Soulas en 1939. Ce dernier tente de discriminer conurbation élémentaire (ville centre et banlieue) et conurbation complexe (nommé également agrégat urbain et qui correspond en fait à l'agglomération de plusieurs villes et non comme le souligne l'auteur de plusieurs communes) (A.G., n°275-276, Tome 48, 466-471). Si le second terme reste opératoire notamment quand on évoque la Ruhr en Allemagne, il s'est vu cependant adjoindre bien plus tard un terme exprimant le changement d'échelle de l'urbanisation, celui de mégalopole proposé par Jean Gottman (1961, *Megalopolis*) pour traiter de la côte Est américaine et de son chapelet de pôles urbains. Terme transposé 20 ans plus tard pour la mégalopole européenne pour traiter de l'axe Londres-Bénélux-Ruhr-Suisse-Nord de l'Italie suite aux travaux de Roger Brunet entrepris dès 1973. Mégalopole renommée à la fin des années 80 par Jacques Chérèque, Ministre de l'Aménagement du Territoire, la « banane bleue ».

En revanche, le premier sens, celui de conurbation élémentaire, n'a jamais été retenu puisque l'idée d'agglomération (pourtant lui aussi utilisé par Soulas pour parler de l'agglomération parisienne) a prévalu jusqu'il y a peu avant de se trouver lui-même remplacé par ceux d'unité, pôle et aire urbaines. A travers cette terminologie, Soulas présente la banlieue sous les caractéristiques de la « dépendance économique, continuité des maisons, enchevêtrement des limites municipales et [elle] prolonge la ville sous d'autres noms » (ibid., 466). Ainsi, s'il remarque que la population des communes commence à diminuer dans la ville de Paris (la commune en fait), cela est « causé par des nécessités hygiéniques ou économiques, rendue possible par la rapidité et la fréquence des transports, l'exode des hommes du centre vers la périphérie doit être interprété non comme un dépeuplement de la ville, mais comme un simple déplacement intérieur » (sous entendu à l'agglomération) (ibid. 466). On pressent ici les éléments qui structureront le concept de périurbanisation. Il apparaît en France à la fin des années 70 accolé à celui de rurbanisation (Bauer G. et Roux J.M., 1977, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*) puis est formalisé tardivement (Dezert B., Metton A. et Steinberg J., 1991, *La périurbanisation en France*). Certes, on pourrait limiter sa portée à l'expansion traditionnelle des banlieues mais Soulas évoque les « cités tentaculaires » (avec un clin d'œil aux « villes tentaculaires » du poète progressiste Emile Verhaeren {1855-1916}) qui gagnent sur les campagnes alentours. Quant à l'idée de maisons individuelles qui structure ce nouvel étalement vers les campagnes, Steinberg signale que cet « engouement [...] reprend une nouvelle vigueur, quarante ans après les lotissements de l'entre-deux-guerres, favorisé par les mesures gouvernementales de l'époque » (in Dezert G., Metton A. et Steinberg J., 1991, ibid., 7).

On peut également s'arrêter sur le binôme Site-Situation conçu dès 1911 par Blanchard. Si dans un premier temps, il n'avait pour vocation qu'une démonstration du déterminisme physique de la localisation des villes à petite (situation) et grande (site) échelles, ces deux concepts ont pu être réutilisés pour exprimer les avantages substantiels qu'une localisation peut avoir dans l'espace : effet de site, rente de situation. Termes abordés par l'économie spatiale notamment. L'utilisation devenant métaphorique, mais



exprimant toujours l'idée que, l'emplacement est finalement déterminé par une stratégie des hommes.

De nombreux éléments de définitions actuelles sont ainsi déjà bien ancrés dans la discipline. La lecture de l'ouvrage de Chabot de 1948 permet d'en résumer l'ampleur. (7-20). Ils permettent également de voir les influences opératoires des diverses disciplines abordées par le champ de la géographie : statistique, histoire, droit, socio-économie.

« 1° Définition chiffrée » : Chabot évoque les limites de population dans les divers pays, les fameux 2000 habitants par commune en France mais indique les limites d'une telle définition qui ne peut faire fi de la question de la densité (pour éviter le problème des grandes communes villageoises composées de plusieurs hameaux dispersés), de l'agglomération à un centre et du dépassement des limites communales pour une même ville. A l'inverse une commune de moins de 2000 habitants peut avoir une importance dans la hiérarchie fonctionnelle, notamment politique. D'où le deuxième critère.

« 2° Critérium historique : C'est l'histoire qui permet de corriger cette rigidité des chiffres. Les villes déchues gardent droit à leur titre » (10). Cela permet à Chabot de montrer qu'une agglomération humaine ne vaut pas forcément ville. Il évoque alors les « villes-champignons » qui sont sans histoire (11). Cette histoire est liée à des privilèges spécifiques qui confortent le rôle dominant de la ville sur l'espace. D'où le troisième critère.

« 3° Définition de droit administratif. [...] Les villes ont un régime municipal distinct ; elles sont dotées de pouvoirs spéciaux et astreintes à certaines sujétions vis-à-vis du pouvoir central » (12). Mais si les villes peuvent être considérées comme des points d'ancrage locaux du pouvoir central, il n'empêche que pour Chabot elles n'ont plus de privilèges spécifiques par rapport au village. D'où la nécessité de trouver des critères autres, géographiques pourrait-on dire ! Il se résume sans surprise à des environnements spécifiques et des modes de pratiquer ces environnements spécifiques. Mais on demeure dans une lecture très déterministe et vidalienne des choses.

« 4° L'aspect extérieur. Faute de trouver un critère sûr, d'ordre statistique ou administratif, nous serons donc obligés de nous en tenir le plus souvent à nos impressions extérieures. Et cela n'est point tellement absurde pour le géographe, la ville est avant tout un paysage, un paysage de géographie humaine » (12). Il y aurait donc des formes urbaines caractéristiques des villes (remparts, beffroi, hauteur des logis, grands bâtiments), autant d'éléments qui spécifient selon Chabot l'importance politique et économique de ce rassemblement et sa compréhension hiérarchique. Et amènent inmanquablement à l'énoncé, présent ensuite dans l'ouvrage, des fonctions spécifiquement urbaines (militaire, commerciale, industrielle) voire à une typologie des villes (de cures, de plaisances, de tourisms, spirituelles). Une fois discriminé ce qui fait ville et ce qui fait campagne, il ne reste plus qu'à voir si à chaque espace correspond bien un genre de vie.

« 5° La ville définie par les genres de vie urbains. Il y a des façons de vivre propres à la ville et d'autres propres à la campagne » (13).

A lire aujourd'hui l'ensemble des définitions proposées pour la ville dans les dictionnaires récents, on s'aperçoit qu'en fait assez peu d'évolutions fondamentales apparaissent sur ces critères (Ciattoni, 2005, *La Géographie : pourquoi ? Comment ?* chap. 9 : « La ville et l'urbain »).

Comme Michel Lussault, on peut regretter que cet ouvrage reste rivé à une sorte d'économie urbaine n'ayant pas encore appréhendé les modèles spatiaux et mathématiques mais tentant de jouer avec les échelles, sans pour autant faire intervenir l'habitant dans l'interaction réelle qu'il opère avec la ville et la société (Lussault, 2000, in Paquot, Lussault, Body-Gendrot, 23-24). Certes, on pourrait croire qu'il y a une théorisation et une systématisation de l'objet ville mais on est plus dans une généralisation

d'un mode de décryptage unique de la croissance urbaine et de son expression dans le monde. Un peu à la manière de Pierre George (1952) même si ce dernier accentue son effort sur une différenciation des types de villes du monde. Introduisant en cela les fameux modèles des villes américaines, européennes, soviétiques. Les villes soviétiques ayant toutes les vertus correspondantes à « une société sans classes, celle d'un urbanisme démocratique » (1952, 338). Ainsi, la lecture de la ville est rivee à une lecture naïve et idéologique de la société.

## 2. De la géographie classique à la géographie appliquée

Comme le signale M.-C. Robic, « l'après-guerre est une période où les géographes, comme nombre de leurs contemporains, se déclarent volontiers pro-urbains. [...] L'époque est à l'association de la ville avec le progrès, et le progrès est la norme partagée » (2007, « Ruralistes ou pro-urbains, les géographes ? La ville modernisatrice », colloque Cérisy *Ville mal aimée ville à aimer*, 3-4). L'époque est également à la reconstruction et de nombreux géographes participent à la planification urbaine qui se met en place. Les géographes semblent être pris dans l'ambiance et entrent progressivement dans les organes administratifs chargés de cette reconstruction. Si la théorie était absente dans la géographie classique bien qu'elle soit nourrie d'impensés idéologiques forts (unicité Homme-Terre, évolutionnisme, organicisme), cette période est à la mise en pratique raisonnée de l'urbanisation. Derrière cela, c'est moins l'aspect théorique que fonctionnel qui apparaît. Trois personnages en sont l'expression : Jean-François Gravier {1915-2005}, Michel Philipponneau {1921-2008} et Jean Bastié. Ils ont, chacun à leur manière, investi le champ de l'action en matière d'aménagement de l'espace urbain.

Les travaux de Jean Bastié sur *La croissance de la banlieue parisienne* (1964) illustrent bien cet engagement dans l'action. Ils se déroulent dans le cadre d'une période d'intervention de l'État dans les affaires d'aménagement du territoire (création d'un Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme ; vote de textes législatifs à caractère juridique et financier pour des projets de construction des villes). Des organes administratifs sont alors créés pour réaliser cette politique : le SARP -Service d'Aménagement de la Région Parisienne- qui établit le PADOG - Plan d'Aménagement et d'Organisation de la Région parisienne- en 1958 ; création en 1960 de l'IAURP - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne. Il a pour vocation de proposer le premier Schéma Directeur de la Région Parisienne en 1965 avec l'apparition des fameuses villes nouvelles.

Cette géographie qui traite des problèmes pratiques de la société appelle de l'exemple faisant la recension du livre de ses vœux à l'applicabilité des travaux des géographes. « Par ses applications, la géographie contribue à construire un monde meilleur » (Philipponneau, 1960, *Géographie et action. Introduction à la géographie appliquée*). En cela, cette géographie appliquée introduit le champ de l'acteur en géographie (même si ce terme n'est pas usité à l'époque) au sens de la prise en compte des interactions multiples avec les autres acteurs au sein du système sociétal. Le géographe n'est plus « neutre » mais revendique la pertinence (avec toutes les limites que cela comporte) de son expertise, et propose des choix cohérents pour l'action.

Cholley, qui commente l'ouvrage de Bastié, ne trouve rien à redire *a priori* : « L'action des géographes est donc logique et bien tracée et elle mérite qu'on s'y attache. Mais pourquoi lui a-t-on donné le nom de Géographie appliquée, dont le sens est bien vague et qui prête même à confusion ? La lecture de la thèse de Jean Bastié renforce la conviction que le terme de Géographie politique exprimerait plus directement notre position. En de nombreuses circonstances (géographie des grandes agglomérations, géographie régionale, géographie des activités ou des entreprises, etc.), la géographie humaine s'achève dans une conception politique » (Cholley, 1965, A.G., n° 404, 468-469).

Cholley a noté que l'application ou l'implication n'était autre que politisation de la recherche. Mais cette auto-référence des géographes de l'époque (Bastié, Philipponneau) ne doit pas cacher que toute géographie a une portée politique plus ou moins directe dans ses effets comme le rappelle l'historiographie des travaux de Reclus (anarchisme), de Ratzel (national-socialisme), de Vidal de la Blache (colonialisme). Ainsi, cette remarque de Cholley est intéressante car elle montre que jusqu'alors, la géographie a besoin de démontrer constamment que ce qui est décrit correspond bien à des conceptions idéologiques fortes (unicité Homme-Terre, organicisme, évolutionnisme). Après la seconde guerre mondiale, ces conceptions ne sont plus discutées pour leur pertinence dans le dispositif scientifique néo-positiviste. En effet, à l'inverse d'une lecture habituelle de la géographie classique, présentée comme une science inductive opérant par généralisation des descriptions, on s'aperçoit dans les nombreux écrits de Vidal de la Blache que ce sont les conceptions idéologiques qui coordonnent le sens de la description. En revanche, à partir des années 30, on observe un grand appauvrissement de la dernière génération des géographies vidaliennes devenues avant tout utilitaires. Celles-ci proposant autant d'éléments d'appréciation sur les territoires notamment extra-métropolitains pour en récupérer les ressources. Cette géographie n'est plus intéressée par la ville même si les ouvrages de Chabot (1948) et de George (1952) pourraient indiquer le contraire. Car, la période n'est pas à un positionnement théorique de la géographie. On pourrait dire que les géographes n'en ont pas le temps, trop pris qu'ils sont par la pratique de leur métier pour reconstruire tout d'abord le pays sous la Quatrième République jusqu'en 1952 et impulser la croissance voulue par la Cinquième République à partir de 1958. Les géographes sont dans l'action, ils participent à la transformation de la ville.

La période est à l'incursion de certains géographes et géographes-aménageurs dans les structures ministérielles repensant l'organisation des territoires et oeuvrant explicitement pour une *planification urbaine*. Cette incursion s'effectue déjà au sortir de la guerre et sa figure emblématique en est Jean-François Gravier. Ce dernier, pétainiste convaincu, pourtant recruté à l'administration du Plan sous la IV<sup>ème</sup> république, publie dans la foulée son ouvrage programmatique *Paris et le désert Français* (1947). Outre ses penchants racistes (les Polonais, Italiens, Espagnols sont comparés à des barbares), et totalitaires (déplacement des populations inutiles des grandes villes vers les campagnes et les petites villes de province), ce texte présente Paris comme ayant à la fois aspiré les richesses nationales et mis en dépendance son arrière-pays et l'ensemble du territoire. Mais, il est surprenant, comme le signale Bernard Marchand lors du Colloque Cérisy, *Ville mal aimée, ville à aimer* (2007, 5) que cette « Reconstruction » se soit effectuée à partir de ce pamphlet contre la ville mère Paris. En effet : « Son ouvrage est peu sérieux et parfois malhonnête, avec un choix partial des données utilisées, des raisonnements souvent faux, le truquage de certaines citations et une incroyable méconnaissance des rudiments de la sociologie comme de l'économie. Mais [...] il rencontra un écho étonnant dans l'opinion, qui montre clairement combien l'urbaphobie avait pénétré, après tant d'années de propagande, dans les esprits. Qu'un géographe ambitieux lançât un pamphlet d'extrême-droite peu sérieux n'aurait aucun intérêt si ce libelle n'était devenu depuis un demi-siècle la bible de l'aménagement en France », éprise selon les époques plutôt de déconcentration (années 1960-70) ou de décentralisation (années 1980-90). En cela, la géographie de Gravier devance d'une certaine manière cette géographie appliquée chère à Bastié et à Philipponneau.

En outre, les propos de Cholley (468-469) entrent en complète contradiction avec les énoncés de Demangeon lorsqu'en 1932, celui-ci émet les premières critiques sur les travaux de la géographie politique allemande. « La géographie politique achève de perdre tout caractère scientifique quand elle s'efforce [...] d'être une "science appliquée", avec des buts pratiques » (A.G., n°229, 26). Confusion des périodes et des concepts ou prémisses d'une réflexion sur les dangers d'une collusion entre la science et les pouvoirs.

Cette géographie appliquée devient, après l'intermède épistémologique des tournants géographiques (Lévy, 1999, 251), ce que l'on pourrait appeler une géographie impliquée. Elle apparaît cependant plus décomplexée que celle de ses prédécesseurs. D'experts, ces géographes contemporains deviennent « des acteurs territorialisés » qui interviennent dans les instances de régulation de l'aménagement urbain et territorial. Ils participent à des groupes de prospectives, notamment ceux de la DATAR, mais aussi ceux des communautés urbaines travaillant sur les questions du développement durable. Décomplexée, car ayant pris en compte la part éminemment située et socialisée de leurs recherches et donc de l'impossibilité d'acquiescer à une neutralité et objectivité dans leurs actions auprès de la société. Ils sont pour la participation du scientifique à l'organisation politique du spatial, au gouvernement urbain au sein de l'espace public (Lévy, 1999, 267).

Pour autant, à la fin des années 1960, cette implication dans les structures d'aménagements va inaugurer une progressive dé-fonctionnalisation de la géographie théorique, même si de nombreux travaux s'orientent vers l'utilisation mathématique des modèles urbanistiques et/ou d'économie spatiale (Repussard, 1966, *Les Méthodes d'analyse urbaine*). Quant aux rescapés de la géographie classique, ils vont progressivement intégrer les nouveaux berceaux de la démarche scientifique.

### **3. Les tournants géographiques : En sens contraires, en double sens, en quête de sens.**

Cette partie voudrait montrer comment la période post-soixante-huit a nourri une transformation lourde de la discipline géographique ou pour le moins a permis à certains géographes de construire leur propre représentation, leur propre légitimité, à travers ce qu'ils ont voulu présenter comme une transformation lourde, ce que Jacques Lévy a appelé quelques années plus tard le « tournant géographique » (1999). Cette auto-référence transformatrice avait pour principal objectif de dépasser l'isolement disciplinaire et chauvin de la géographie classique prétendument descriptive, encyclopédique, et ne faisant qu'accumuler des faits.

L'objectif pour ces « nouveaux » géographes était d'éclairer « le projet » pour la géographie à travers un renouvellement de ses champs d'intervention (par rapport aux autres disciplines dont l'aménagement), mais aussi et surtout de ses méthodes (à travers de nouvelles techniques portées par l'apparition de l'informatique), et enfin de ses objets d'analyse. Globalement, de mieux réfléchir son épistémologie. Une nouvelle revue porte principalement cette auto-référence transformatrice : *L'espace géographique* (1972, E.G., n°1, 5-6). Elle regroupe en son comité de rédaction des géographes d'horizons différents et d'orientations très diverses (Brunet, Claval, Frémont).

Cette effervescence méthodologique déborde et inquiète rapidement la géographie classique. Ainsi, le comité de rédaction des *Annales de Géographie* s'impose une mise au point dès 1971 : « Il est apparu nécessaire de faire le point sur l'utilité et l'opportunité de la publication de certains travaux [...] d'autant plus que l'accélération rapide des transformations du monde, comme la succession des mutations dans le domaine méthodologique, imposent la recherche de cadres nouveaux, de choix et de présentation des sujets. [...] L'intention du comité de direction est de donner, en premier lieu, une place plus grande [...] à des études épistémologiques et méthodologiques. [...] les possibilités et les limites de la géographie *quantitative*, les formes d'utilisation des connaissances géographiques dans les études prospectives et les essais de programmation et de planification territoriale » (« Perspectives », A.G., n° 442, 642).

Ce tournant géographique est en fait multiple, à la fois par ses dimensions épistémologiques que par ses incursions disciplinaires. Outre l'histoire et la sociologie, la géographie va entreprendre une ouverture épistémologique vers les mathématiques et les statistiques mais aussi vers l'anthropologie, la psychologie, la philosophie, réalisant en

cela le grand écart résumé par ce titre de chapitre proposé par l'un des acteurs de l'époque : « Du poème au mathème, et de quelques conséquences » (Ferrier, 1998, *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, 27). Cette réflexion plus essentiellement épistémologique est un passage obligé pour comprendre les nouvelles phases futures d'appréhension de la ville : soit celui de l'analyse spatiale par le travail statistique et cartographique comme élément d'une conception structuraliste de l'espace (modèles, chorèmes) ; soit celui d'une compréhension des modes de relation entre l'individu et l'espace par le travail sur les perceptions, les représentations, les idéologies spatiales au sein de la géographie sociale et culturelle.

L'article introductif de cette revue est en cela programmatique pour la géographie : « La réflexion théorique en géographie et les méthodes d'analyse » (Claval P., 1972, E.G., n°1, 7-22). « Il nous semble difficile de ramener la Nouvelle Géographie à la seule utilisation de quelques techniques quantitatives. Elle est née d'un besoin de compréhension profonde que seule l'interprétation théorique peut satisfaire. Pour exposer de manière claire les cadres nouveaux d'explication, le langage mathématique se révèle indispensable, comme les procédures statistiques le sont à qui veut vérifier sans cesse la validité de son raisonnement » (22).

Un autre élément épistémologique implicite apparaît également comme un contrepoint à l'approche régionaliste de l'Ecole Française de Géographie puis de la géographie appliquée, celle du changement d'échelle. Échelle plus petite pour l'analyse spatiale à travers l'appréhension des réseaux, notamment urbains, plus grande pour la géographie sociale et culturelle avec la prise en compte d'un individu agissant dans son environnement spatial et social proche.

### 3.1. En sens contraire : Le tournant quantitatif

Comme l'indique P. Claval, la nouvelle géographie a souvent été confondue avec un tournant quantitatif de la géographie. Ce tournant s'opposait très clairement aux techniques de la géographie classique, celle du terrain, pour progressivement atteindre la logique du laboratoire, celui de données que l'on pouvait compiler et travailler au loin des subjectivités pourtant inhérentes à tout individu donc au géographe. De façon surprenante en revanche, il allait appliquer à la lettre la programmation vidalienne de travailler sur les lieux et non sur les hommes. Programmation qui devait là encore permettre aux géographes d'éviter toutes interactions, de prendre de la distance avec l'objet de recherche.

Ce tournant quantitatif, qui aux vues des lectures des années 1970, semble être partagé par tous les champs de la géographie (Claval qui sera plus tard le chantre de la géographie culturelle en est un bon exemple) relève en réalité d'un courant qui va progressivement se construire autour de la figure tutélaire de Roger Brunet : l'analyse spatiale.

Cette analyse spatiale a la particularité de choisir une multiplicité d'échelles d'appréhension de l'espace et des phénomènes qui s'y déroulent et de les intégrer dans un système dit complexe fonctionnant en auto-organisation. Chaque entité spatiale (dont l'individu, le quartier, la ville) étant considérée comme un individu statistique dans une matrice, un élément, une structure fonctionnant en interaction, en relation dans un ensemble plus grand, un système ouvert. L'ensemble de ce dispositif épistémologique se retrouve présenté dès 1972 en France dans le n°3 de *L'espace géographique*. Article espérée, voire attendu (Brunet, E.G. n°2, 73 : « L'espace Géographique s'honorera de publier dans le n°3 une importante contribution ») qui met à plat « la démarche globale de la connaissance géographique "informatique" » (Racine, Lemay, « L'analyse discriminatoire », E.G., n° 3, 149) mais revient surtout sur les origines de la *Théorie Générale des Systèmes* impulsée par Ludwig Von Bertalanfy (1968) et David Harvey en

géographie (1969) mais aussi sur les origines anglo-saxonne (Brian Berry, Peter Haggett) et scandinave (Torsten Hägerstrand) de ce mouvement quantitatif. La figure de Jean-Bernard Racine, à l'époque enseignant à l'Université d'Ottawa, est intéressante car il est en quelque sorte l'importateur de ces nouvelles méthodes en France, mais plus tard, sans les renier, s'en détachera progressivement pour écrire un ouvrage autrement plus culturel : *La ville entre Dieu et les hommes* (1993) travaillant plus les imaginaires et les idéologies que les analyses multivariées. Mais l'évolution de ce géographe exprime aussi sa volonté déjà existante dès 1971 de ne pas opposer recherche quantitative et recherche qualitative, et surtout de questionner les méthodes elles-mêmes dans le sens où leur procédure de mise en place sont également génératrices des résultats trouvés.

Pour autant, si la volonté est à la théorisation, on a l'impression que cette géographie est à ses débuts comme hors sol. Si elle a un « projet » pour la géographie, elle n'exprime jamais ses fins, mais seulement ses moyens à travers l'amélioration supposée des conditions méthodologiques. De nombreux articles sur les questions de répartition, de hiérarchisation, de polarisation, d'aire d'influence, de seuil d'apparition des villes semblent au départ n'amener aucune suite aménagiste ou politique.

A travers ce jeu des échelles au sein de systèmes qui s'enchaînent les uns les autres, l'analyse spatiale va, à la fois se différencier de la géographie classique, mais aussi progressivement de la géographie sociale et culturelle, voire même de l'urbanisme qui se dit utiliser les mêmes concepts (notamment celui de réseau). Au départ, l'analyse spatiale est avant tout une géographie structurale éminemment dialectique tentant de mettre en perspective les différenciations de l'espace dans le Monde à travers des modèles. C'est ensuite l'avènement d'un nouvel alphabet ou d'une nouvelle grammaire spatiale proposée par R. Brunet : la chorématique (1980, « la composition des modèles dans l'analyse spatiale », *E.G.*, n°4). Depuis, ce courant en géographie s'impose autour des travaux de Thérèse Saint-Julien, Léna Sanders, Nadine Cattan, et Denise Pumain. Pour cette dernière : « L'analyse spatiale met en évidence des structures et des formes d'organisation spatiale récurrentes, que résumant par exemple le modèle centre-périphérie (cas des rapports entre une ville-centre et sa banlieue), les champs d'interaction de type gravitaire (lorsque l'intensité des échanges s'affaiblit très vite avec la distance au centre), les trames urbaines hiérarchisées (voir théorie des lieux centraux), les différentes organisations des réseaux ou des territoires, etc. Elle analyse les processus qui sont à l'origine de ces structures, grâce à des concepts comme ceux de la distance (distance-temps, distance-coût, distance sociale...), d'interaction spatiale, de portée spatiale, de polarisation, de centralité, de stratégie ou de choix spatial, de territorialité... Des lois de la spatialité relient ces formes et ces processus, et sont intégrées dans des modèles du fonctionnement et de l'évolution de systèmes spatiaux » (*in* Pumain, Paquot et Kleinschmager, 2006, 16).

Ces positions sont parfois critiquées pour leur caractère « scientifique » car ils rendraient anonymes les acteurs mêmes sur lesquels ils travaillent sous prétexte que cette anonymisation permet de neutraliser et d'objectiver les résultats (voir l'évolution des systèmes multi-agents). En effet, les habitants des villes sont considérés comme des objets élémentaires, les communes comme des agrégats spatiaux, les ensembles de communes comme des ensembles d'unités spatiales. Chaque élément géocodé et *sociocodé* étant mis en relation de manière abstraite (Pumain et Saint-Julien, [1997] 2005, *L'analyse spatiale. Localisations dans l'espace*, 38-39).

Au-delà, l'analyse spatiale s'est beaucoup intéressée aux données proposées par l'INSEE et a toujours suivi avec attention la construction des catégories définissant ce qu'étaient une ville ou les différentes formes de villes ou parties de villes. Ce cadrage démographique ne fait que poursuivre les relations entre géographes et statisticiens initiées par Levasseur et Meuriot au début du siècle. Relations ou intrications puisque dès 1899, le géographe Désiré Pasquet dans « Le Développement de Londres » réfléchit aux

critères de spécification des villes. Au-delà d'une approche sur les densités, il montre que la ville ne peut se réfléchir sans prendre en compte la question des réseaux : « Grâce à tous ces moyens de locomotion aussi variés que peu coûteux, une ville qui n'est pas à plus de trois quarts d'heure de chemin de fer de la Cité fait partie de Londres » (A.G., n°37, 44).

Plus récemment, un article de R. Brunet (1997, « La ZPIU est morte, vive la ZAU », *Mappemonde*, n°3) montre que cette volonté classificatoire doit toujours déboucher pour le géographe sur une critique et une prise en compte des changements de référents que cela occasionne pour notre lecture de l'organisation des villes : L'auteur propose un recadrage sémantique. Hormis quelques critiques sur la pertinence de quelques seuils (les fameux 40% d'actifs des aires urbaines), les nouveaux termes proposés, unité urbaine, pôle urbain, aire urbaine, espace urbain semblent être appréciés mais l'auteur pressent déjà combien ils vont conditionner le regard des élus et des géographes. Le rattachement « statistique » d'un pôle à un autre plus important, c'est alors le cas de Saint-Etienne avec Lyon, pouvant implicitement exprimer une dépendance de l'une envers l'autre, mais aussi la réalité des relations que traduisent les mobilités inter-urbaines, et donc impliquer des évolutions structurelles à la fois des réseaux matériels (voies d'accès) et immatériels (sociaux et politiques). Les approches de François Moriconi-Ebrard vont dans le même sens et généralisent la position de Brunet par les comparaisons qu'il effectue des différentes définitions de la ville selon les pays du Monde. Mais pour lui, le cadre démographique et son changement de prise en compte à travers le temps est plus qu'un changement de référent mais un changement d'*épistémé* car elle détermine une modification complète et complexe du regard que l'on porte sur elle et sur les actions que l'on doit entreprendre (*in* Dorier-Apprill, 2001, *Vocabulaire de la ville*, 121-173)

C'est justement sur cela que travaille l'urbaniste s'intéressant au réseau, sur cette échelle intra-urbaine, d'où l'importance de positionner les limites du système à prendre en compte. La figure principale de ce champ, celui d'un mode d'analyse spatiale plutôt appliqué à l'urbanisme, est portée par Gabriel Dupuy (1985, *Systèmes, réseaux et territoires*). Pour autant, il ne s'intéresse pas aux éléments de l'espace comme des points, des lignes, des aires en interaction dans un espace à neutraliser. Au contraire, il veut impulser une politique réticulaire dans l'idéologie urbaine : « Il ne s'agit pas de nier des pouvoirs et des types de territorialité aérotaire légitimes mais de reconnaître l'existence de pouvoirs autres et de territoires réticulaires. Il faut pour cela se doter des moyens de penser et d'analyser les réseaux dans et pour un nouvel urbanisme. Il faut promouvoir les outils qui permettent l'action efficace sur ce qu'est devenu l'urbain » (Dupuy, 1991, *L'urbanisme des réseaux*, 13). Derrière cela, il y a tout un imaginaire de la mise en lien au sein des villes. Il faut « réhabiliter les grandes utopies réticulaires » ajoute l'auteur car ce sont elles qui apportent plus d'urbanité pour les populations.

### **3.2. En quête de sens : Les tournants interprétatifs**

Un autre courant constructiviste apparaît. Il utilise à nouveau la figure du système, mais comme l'élément de base d'un ensemble d'interactions plus ou moins dialectique, plus ou moins dissymétrique activant en cela une quête de réflexions sur la complexité des causalités. En effet, si le déterminisme physique semble révolu, d'autres types de déterminismes plus ou moins voilés sont mis en avant : politiques, sociaux, historiques, psychologiques, cognitifs, économiques. Ils peuvent être lus comme autant de conditions à l'effectuation d'action des hommes dans l'espace urbain. Dès lors, les formes et les chiffres ne sont plus travaillés pour eux-mêmes mais en tant qu'ils sont l'expression d'un rapport de l'être humain à son espace. L'être humain est alors conçu comme acteur de sa réalité, par les mises en pratiques qu'il opère mais aussi par les discours qu'il tient sur l'espace. Il est donc nécessaire de travailler, mesurer, enregistrer, interpréter les

pratiques et les représentations de cet être humain, afin de voir en quoi elles sont « conditionnées par » ou « conditionnantes de » ses actions dans la ville.

Ainsi, au-delà d'une portée limitée au « quand » (histoire de sa croissance), au « où » (les types de villes), et au « quoi » (les fonctions) du phénomène urbain, cette approche tente de comprendre « pourquoi » (les raisons) la ville existe en l'état et en dynamique à partir des interactions sociales qui s'y déroulent, mais aussi « en vue de quoi » (les finalités) des jeux de pouvoirs, des idéologies se mettent en place et fondent les stratégies des acteurs au sein de l'espace urbain qu'ils soient habitants, scientifiques ou institutionnels. Le géographe de la ville n'aspire plus à la neutralité, à l'extériorité et à l'objectivité, mais bien à la compréhension des jeux de placements que chaque acteur du système opère en fonction des déterminants (qui sont autant d'opérateurs spatiaux) qu'il utilise pour justifier de ses actions.

Cela amène le géographe lui-même à questionner sa pratique d'interprétation du monde puisque comme tout acteur en situation, il sélectionne les déterminants qu'il va mettre en relation pour expliquer un phénomène. « D'où parlons-nous lorsque nous parlons ? » (Lévy J., 1999, 45). Ainsi, la complétude et l'exhaustivité deviennent difficiles à atteindre. Tout est fonction des outils et méthodes utilisés pour construire son corpus et proposer des éléments d'information puis d'interprétation géographique.

A partir du tournant du début des années 1970, diverses orientations idéologiques vont diriger les études sur la ville. Elles sont en réalité en quête du sens incorporé à partir de, ou apporté à l'espace urbain par les individus. L'espace urbain devient une sémiosphère (Raffestin, 1986, in *Espaces, jeux et enjeux*). « La géographie française contemporaine est de plus en plus consciente de l'importance des faits de structure. Cela la conduit à prêter attention aux recherches que mènent, aux confins de la linguistique, de la sociologie et de l'urbanisme, tous ceux qui envisagent les paysages sous l'angle de leurs significations » (Claval, 1974, *E.G.*, n° 2, 113). Si elles acceptent l'idée d'une relation, d'une interaction des individus à la ville, ces premières conceptions en géographie tentent toutefois de les structurer dans des schémas de causalités singuliers. Il y a bien l'idée d'un dépassement du déterminisme physique mais non pas forcément celle de la fin des déterminants (économiques, sociaux, politiques, culturels, historiques) dans l'action humaine.

Le premier déterminant s'exprime à travers les images de la ville (Lynch [1960] 1976, *L'image de la cité* ; Ledrut (1973), *Les images de la ville*). Elles seraient prépondérantes dans la question de la perception de l'espace et de ce qu'elles opèrent dans la construction supposée du vécu des individus (Débat dans *E.G.*, n° 3, 1974). L'image même de la ville, que ses habitants se formeraient, agirait sur leur « comportement spatial » (Capel, 1975, *E.G.*, n°1, 73-80). Dès lors, l'aménagement de la ville (les bâtiments dans lesquels ils vivent, les réseaux qu'ils utilisent, les espaces de loisirs, de natures qu'ils parcourent) n'apparaît plus comme un élément neutre dans l'existence des individus. Il devient au contraire le cadre potentiel de leur socialisation à travers leur représentation de l'espace. Les premières remises en causes de la qualité de vie dans les grands ensembles en sont des exemples. Elles se sont retrouvées adossées à la critique radicale de l'organisation spatiale des populations au sein des villes à travers les questions de ségrégation (Pacione, in Berry et Wheeler, 2005, 233-264).

Mais le danger est alors de croire qu'il y a un bon espace sémiotisé, un « optimum spatial » ou « territorial » évoqué par Hristo Marinov « comme l'ensemble des conditions naturelles les plus favorables sur un espace déterminé, dont une mise en valeur adéquate maximiserait la satisfaction des besoins de la société » (1974, n° 4, 287). Ainsi, des travaux postérieurs d'Yves Chalas montreront que la qualité d'un espace de vie n'implique pas forcément le bien-être de celui qui y habite (1992, « Les logiques de l'habiter : besoin, désir et nostalgie d'être », *Espaces et sociétés*, n° 68).



D'autres déterminants, socio-historiques, sont analysés à la suite des travaux de Henry Lefebvre (*Le droit à la ville*, 1968 ; *Du rural à l'urbain*, 1970 ; *La révolution urbaine*, 1970 ; *La production de l'espace*, 1974). Adhérent au matérialisme dialectique, Lefebvre {1901-1991} va structurer une école de pensée au sein de la revue *Espaces et Sociétés* intervenant au carrefour d'une géographie sociale de la ville et d'une sociologie urbaine. L'intérêt pour la géographie de travailler Lefebvre repose sur sa conception de l'espace comme cadre du changement. « Que les conditions d'une vie autre se réalisent, que cette vie autre s'annonce, c'est une vérité ; [...] La révolution totale (matérielle, économique, sociale, politique, psychique, culturelle, érotique, etc.) semble proche, immanente au présent. En vérité, pour changer la vie, il faut changer l'espace. La révolution absolue ? C'est notre image et notre mirage, à travers le miroir de l'espace absolu (politique) » (1974, 219-220). La fiction de la société relèverait donc du fait soit que le social est indépendant du spatial soit que le spatial (la nature primordiale) est indépendante du social.

Ainsi, l'espace n'est pas neutre mais, s'il est déterminant, ce n'est pas en tant qu'il est naturel, mais bien en tant qu'il est construit et au-delà socialisé à partir de lui. « L'espace, d'abord vide, puis rempli par une vie sociale et modifié par elle, relève de cette hypothèse d'une "pureté" initiale, identifiable comme "nature", comme point zéro de la réalité humaine. L'espace vacant, vide mental et social, permettant la socialisation du non-social, c'est une représentation de l'espace » (220). Ces propositions sont éminemment dialectique et sont au fondement du constructivisme réaliste proposé par Jacques Lévy. Le constructivisme réaliste pose le travail scientifique comme une activité consistant à élaborer des objets nouveaux avec la finalité de permettre une meilleure action, idéale ou matérielle, sur le monde extérieur » (Lévy J., 1999, 45).

Même si les approches marxistes de la fin des années 1970 ont pour limite de considérer l'espace urbain comme le champ de déroulement des dynamiques sociétales (au sens large). Les apports de Lefebvre permettent d'entrevoir aussi les travaux de Michel Lussault dans les années 1990, puisqu'il redonne à l'espace sa puissance d'évocation et d'invocation dans ce jeu sociétal. Et ce jeu sociétal se fait en situation selon un dispositif spatial à la fois humain et social (autres acteurs) mais aussi non humain et non social (les actants) qui a pour vocation de structurer les actions, c'est-à-dire les opérations spatiales. Il y a un jeu dialectique dans le jeu de placement des acteurs à travers l'évocation que ces derniers font de l'espace.

Les travaux de Rémy et Voyé (1981, *Ville. Ordre et Violence*) inaugurent les relations entre les dynamiques psychiques et sociales dans la mise en configuration de la ville et les interactions que cette configuration structure dans les représentations et les pratiques de l'individu en ville. (207-222). « Une telle démarche suppose que l'on précise la signification de cet espace comme modalité spécifique d'explication et que l'on voit comment celle-ci se situe par rapport à d'autres modalités et quelles sont les médiations qui permettent de faire le passage » (211).

On retrouve un essai de compilation quasi encyclopédique de toutes ces entrées spécifiques dans l'ouvrage de Paul Claval *La logique des villes. Essai d'urbanologie* (1981). Le problème c'est qu'aucune mise en relation des différents types d'interaction n'est réellement tenté. Il n'y a pas confrontation mais simple classification des approches. On retrouve ainsi les questions d'économie urbaine et de réseaux urbains au sens de l'analyse spatiale à proximité des questions d'expérience vécue.

La ville est pensée à travers sa production dans l'histoire mais aussi à travers la production de la pensée de la ville à travers l'histoire. Les modes de production de la ville étant à la fois organiques et organisés, déchiffrables et performatifs à travers la description qui en est faite. Ainsi, les savoirs géographiques sont partie prenante d'un décodage des diverses grammaires (Roncayolo, 1996) ou signes (Barthes, 1985, L'aventure sémiologique) qui jalonnent l'espace urbain à travers ces formes et celles et ceux qui les

parcourent et les évoquent. Il existerait des cadres structurants, conditionnant les manières d'être et de faire en ville. Ce n'est plus la nature qui détermine cela mais l'ensemble du dispositif humain et non humain qui s'est progressivement mis en place. Dans l'ère de la dialectique, le matérialisme ou la symbolique reste éminemment structuraliste. Dites-moi quels signes vous voyez et je vous dirais le sens qu'il a et ce que vous êtes à travers lui.

De nombreux travaux traitent aussi de la ville palimpseste, de la ville mémoire, de la ville patrimoine comme autant de signes là encore, à travers la construction de la ville sur elle-même, de son évolution au fil du temps, et des traductions sociales et idéologiques qui peuvent s'y lire (Veschambre, 2008, *Traces et mémoires urbaines*).

Ces phases d'approfondissement vont progressivement donner de plus en plus de place aux savoirs situés, non plus conçus comme un savoir vernaculaire et purement informatif, mais au contraire comme participant réellement de la constitution du monde. « L'ensemble du réel social est marqué dans toute sa chair par la forte présence d'acteurs doués de parole » (Lévy J., 1999, 45). De nouvelles méthodologies qualitatives vont orienter diverses approches sur la ville tentant de rendre compte « d'une » ou de proposer « la » participation des habitants.

L'un des tournants géographiques prend ainsi appui sur l'idée que l'habitant n'est pas totalement inconscient de son existence urbaine et que le scientifique n'est pas plus à même que cet habitant de fournir des objectivations sur les représentations qu'il se fait de l'espace. Même Marcel Roncayolo, resté rivié à des conceptions dialectiques binaires (1996, 55), où « l'espace du géographe [...] n'est ni purement géométrique, ni purement fonctionnel ; mais physique dans sa nature et social dans son principe, il tient nécessairement des deux », propose de « définir cette représentation des espaces non plus au niveau du créateur - conceptions architecturales, leçons d'urbanisme et d'aménagement, sentiment esthétique ou projets utilitaires - mais bien à celui de l'habitant. Le point de vue de ceux qui n'écrivent pas, qui n'aspirent à diriger, d'une manière ou d'une autre, ni le regard ni l'œuvre. De ce point de vue, la ville est peut-être moins constituée par des jeux d'images que par un ensemble de pratiques dont la valeur tient à leur caractère répétitif, collectif » (Roncayolo, 1996, 80).

Des évolutions méthodologiques sont donc de nouveau à l'œuvre : « Après les grands paradigmes unifiants qui ont balisé le développement des sciences sociales, nous assistons depuis les années quatre-vingt à l'émergence d'une nouvelle configuration intellectuelle qui renouvelle les modes de questionnement de la Cité moderne. [...] L'importance accordée au contexte, l'idée de citoyens disposant de compétences et le ressaisissement des questions d'espace à partir du point de vue des habitants [...] Aux grands modèles explicatifs qui intègrent la totalité des faits sociaux succède une démarche plus localisée, mettant au centre du propos le caractère situé des phénomènes observés. [...] Ces approches [...] considèrent le citoyen comme doté de ressources et de compétences, et comme coproducteur par là de l'espace public » (Grosjean et Thibaud, 2001, *L'espace urbain en méthodes*, 6).

De nombreuses techniques en méthode qualitative fleurissent. Les géographes ne sont pas toujours les producteurs initiaux de ces méthodes (Grosjean et Thibaud, 2001, *L'espace urbain en méthodes* ; Mondada, 2000, *Décrire la ville*) mais en sont des dupicateurs ou des arrangeurs honnêtes. On assiste au retour à l'observation directe, mais aussi la mise en exécution de l'observation participante (qui un tant soit peu rejoint certains fondements de la géographie appliquée), à l'avènement des différentes formes d'enquêtes des plus fermées (questionnaire) aux plus ouvertes (entretiens). D'autres spécialisations procédurales s'effectuent à travers les parcours commentés pour analyser les rapports à l'espace et aux inflexions liées au contexte, mais aussi à partir des récits de vie pour prendre en compte les temporalités de l'action.

Toutes ces démarches ont pour vocation de mettre l'acteur et ses pratiques au centre de la situation analysée par le géographe. Il n'est plus celui qui interprète en survol comme la géographie classique le faisait du terrain à partir de sa clairvoyance scientifique supposée. Il n'est plus non plus ce laborantin des données qu'il aurait récupérées en toute neutralité. Il y a donc une remise en cause de l'idée que le géographe est un « expert distancé de l' "attitude naturelle" des membres, affirmant la supériorité épistémique de sa description » face à la version des habitants (Mondada, 2000, 23). Au-delà, cette posture constitutive précise qu'on ne peut aborder « cette vision d'un acteur qui construit la réalité par sa description tout en adhérent à la croyance [qu'une autre] réalité existe en dehors [de cette description] » (23). Cette posture est parfois dite relativiste ou post-moderne. Elle s'oppose aux postures réalistes qui conçoivent justement « l'existence d'une réalité indépendante de l'observateur » (Lévy, 1999, 46). Ces critiques relèvent en fait d'une systématisation *a priori* des cadres de l'expérience. En effet, pour les études de genre, l'entrée oppositionnelle souvent opérée inscrit en amont la singularité des effets donc de fait leur relativité. De manière surprenante, ce terme de genre renvoie bien ici à l'idée ancienne de genre de vie, non plus appliqué à un espace choisi *a priori*, la région de Vidal de la Blache, la ville de Chabot ; mais à un genre. Mais de nombreux géographes savent aujourd'hui mettre de la distance par rapport aux limites du cadre qu'ils choisissent (Zeneidi-Henry, 2002, *Les SDF et la ville*).

Plus globalement, cette prise en compte de l'habitant, de l'acteur, entre en résonance avec deux orientations idéologique et politique de la société urbaine contemporaine. Politique par une volonté prétendue d'une plus grande participation des populations à la « chose » urbaine (Verdier, 2009, *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants*) ; idéologique par un changement de phase des objets travaillés en fonction de l'évolution mondiale, avec l'avènement de la ville durable (Mathieu et Guermond, 2005, *La ville durable : du politique au scientifique*) et pour qu'elle le soit, il est nécessaire que l'habitant agisse en son sein. Autre temps autre mœurs, une nouvelle quête d'unicité Homme-Terre apparaît à travers l'habitation (Paquot, Lussault, Younès, 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*). Pour autant cette unicité ne se formalise plus dans un territoire étriqué mais au contraire dans la mise en cohérence de lieux multiples. L'extension urbaine, de part sa fragmentation fonctionnelle, propose un champ de possibles qui offrent pour celles et ceux qui en ont les capacités économiques et les moyens techniques d'aborder des espaces de plus en plus distants de la ville traditionnelle. Une réorganisation de l'espace urbain est à l'œuvre. Elle modifie les mises en mesure qu'effectue l'habitant de son territoire urbain. Les métriques spatiales, sociales et temporelles construites par l'habitant sont ainsi transformées par les nouveaux moyens de communications, que ces réseaux soient matériels ou immatériels. La proximité et la distance ne sont plus appréhendées de la même manière. La cospatialité (proximité topologique des réseaux) semble se confondre avec la coprésence (proximité topographique des territoires traditionnels). L'espace urbain peut alors déborder des limites mêmes de la réflexion démographique et économique de l'INSEE sur l'aire urbaine. L'investissement de l'habitant peut être aussi intense là où il réside que là où il a potentiellement des intérêts affectifs (Bochet, Martouzet), culturels, économiques, touristiques (Augustin). L'espace urbain fait alors face à la métropolisation des pratiques de la société : « 1° L'affirmation des sciences et des technologies ; 2° la mondialisation ; 3° l'individualisation et l'individuation » (Leresche, Joye, et Bassand, 1995, *Métropolisations*, 3). Le débordement du chez soi par l'individualisation des actions ou plutôt des sites d'action pose alors le problème de la mise en place d'une « conscience d'intérêts collectifs » au sein d'un espace métropolitain (Ascher, 1995, *Metapolis ou l'avenir des villes*, 177). En effet, dans la mesure où tous les acteurs sont co-habitants donc co-responsables de l'organisation urbaine, il est nécessaire d'imaginer l'espace urbain, lui aussi, comme un bien commun.

## Conclusion

On peut toujours railler les premiers efforts de généralisation de la géographie urbaine du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour autant, certaines des catégories qui ont été développées lors de cette période demeurent encore des piliers de l'enseignement scolaire et universitaire. Certes, des changements récents dans l'organisation mondiale des villes semblent avoir permis de dépasser le seul déterminisme physique de leur emplacement. D'autres enjeux apparaissent. Certains déjà anciens comme ceux liés à l'économie spatiale, aux réseaux matériels et immatériels. D'autres plus récents ou par principe plus changeants, telle l'évolution des imaginaires sociaux, nourrissent une relecture de l'ensemble des métriques, - ces mises en mesure du monde -, utilisées par les acteurs. Cette capacité de *moduler* la mesure des distances dans l'esprit de nos contemporains appelle à travailler le re-placement des êtres entre-eux et des êtres avec les choses. Les acteurs de la ville d'aujourd'hui jouent et se jouent de ces dé-placements et de ces re-placements sur des distances euclidiennes plus ou moins grandes. Le géographe se préoccupe ainsi des récits et des images qui sont porteurs des imaginaires individuels et collectifs dans leur lecture de leur pratique de la ville, mais aussi des intentions sociales, économiques et politiques.

Mais ces projets que porte la société, confortée par la justification scientifique que peuvent apporter les spécialistes des sciences de l'espace, deviennent parfois les purs produits d'un espace de consommation dont le territoire urbain serait la référence sans sujet (Barel). Le développement durable est par exemple un des éléments structurant de l'idéologie contemporaine. Elle se nourrit notamment de l'imagination individuelle de chercheurs autour de la ville compacte, de la ville sur la ville, des transports doux, etc. Même si ces conceptions peuvent être bénéfiques pour la société, il faut garder à l'esprit que les axes de recherche qui les constituent doivent s'extraire de leur idéal d'objectivité. Le géographe comme tout habitant n'est jamais neutre dans son engagement, pas seulement quand il s'implique dans la cité mais aussi dans son travail scientifique. Les résultats de ce travail devenant alors un outil privilégié des politiques pour justifier leurs actions et valoriser leur excellence. Dans *La Mesure du monde*, Paul Zumthor analyse les descriptions de ville effectuées entre le XII<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle. Il s'aperçoit qu'elles se bornent « à l'énumération admirative des indices typiques de puissance : hautes murailles de belle pierre dure, porte fortifiée, églises avec leurs clochers, palais et tours, richesse des habitants et, souvent, agrément de la campagne environnante » (1993, Paris, Seuil, 112-113).

Mais aujourd'hui encore, en réponse aux demandes sociales devenues progressivement des commandes politiques, les travaux de recherches sur la ville s'appauvrissent dans leur objectivation. La quête sécuritaire et aménitaire des édiles politiques, censée améliorer la qualité de vie, alliée à la quête utilitaire des géographes, semblent ramener la géographie vers la réalisation de compilations monographiques d'un genre nouveau.

Cela s'exprime d'abord par la publication de certains ouvrages spécifiquement sur les villes comme autrefois les régions. C'est le cas chez Anthropos-Economica à propos de Toulouse, Strasbourg, Lyon, Orléans. Il faut démontrer ou justifier si ce n'est les atouts, tout au moins les potentialités des villes et les stratégies des acteurs pour les inscrire dans la course à la mondialisation. Pour reprendre les modèles proposés par Jean-Louis Guigou et la DATAR à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, on a l'impression d'une substitution idéologique d'une France régionale « hiérarchisée », « de l'ordre et de la morale », « des souverainetés et des traditions » (1995) par celle d'une « France disloquée » portée par des « Villes-États », et « La seule régulation du marché » (1995).

Cela s'exprime ensuite à travers la jeune génération, celle que l'on a patiemment habitué à travailler les chiffres, les données, à les compiler (voir les 5 tomes de *Données urbaines* produits par Denise Pumain et al.), à en demander l'accès aux autorités qui les

construisent et parfois les préservent (INSEE), à les traiter à partir de logiciels toujours plus performants dans leur vitesse d'exécution. Des cartes, des analyses factorielles, sont là pour exprimer une information mais cette information géographique ne vaut plus objectivité en elle-même et appelle toujours une interprétation qui ne peut-être neutre même si elle repose prétendument sur des logiciels pré-interprétants. Et en l'occurrence, si cela est souvent accepté par les géographes eux-mêmes, leur volonté actuelle de se ré-impliquer dans l'évolution de la cité, d'en être les acteurs, les met en porte-à-faux par rapport à leur place au sein de la science.

Enfin, la profusion de courants inhérente au surdimensionnement de la géographie, tant par le nombre de chercheurs, de courants, de méthodes, implique une conceptualisation exponentielle du champ urbain. *Le Dictionnaire La ville et l'urbain* proposé par Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager est en cela intéressant car il mélange sous la direction de trois auteurs, trois conceptions des sciences de l'espace. Chaque entrée n'est écrite que par un seul des auteurs, sauf quelques exceptions, chacun se réservant des sous-champs disciplinaire et conceptuel. Le plus emblématique est la division fonctionnelle entre les concepts de « ville » et « urbanisation » d'une part, réservés à la géographe, et celui de « l'urbain » et d'« urbanisme » réservés à l'urbanologue. Le problème, si c'en est un, est qu'ils n'entendent évidemment pas la même chose à l'ensemble de ces termes. Chacun essaie de placer l'autre terme dans sa propre définition : urbain au sein de ville, ville au sein de l'urbain, urbanisation au sein d'urbanisme. L'entrée géographique est ici spatialiste et statistique ; l'entrée « urbanologique » est historique et axiologique. Divergence et convergence des savoirs étant là encore un acquis de la lutte des disciplines.

## BIBLIOGRAPHIE

Note : Pour aider le lecteur, des parties spécifiques d'ouvrages à travailler ont été précisées (pl. part. = plus particulièrement). Pour autant, il est évident que l'unité d'une œuvre reste essentielle pour comprendre la cohérence de son propos.

Beaujeu-Garnier Jacqueline et Chabot Georges, 1963, *Traité de Géographie Urbaine*, Paris, Librairie Armand Colin, 493 p.

Berdoulay Vincent et Claval Paul (dir.), 2001, *Aux débuts de l'urbanisme français. Regards croisés de scientifiques et de professionnels (fin XIXème-début XXème siècle)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et Cultures », 256 p. (pl. part. 83-93 ; 185-195 ; 205-215 ; 237-244)

Berry Brian J.L. and Wheeler James O. (ed.), 2005, *Urban Geography in America, 1950-2000. Paradigms and Personalities*, New York & Oxford, Routledge, 382 p. (pl. part. 3-47).

Chabot Georges, 1948, *Les Villes. Aperçu de géographie humaine*, Paris, Librairie Armand Colin, coll. « Armand Colin » section « Géographie » n°250, 224 p. (pl. part. pp. 5-22 et 97-222).

Choay Françoise, 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Essais » n°108, 446 p. (pl. part. pp. 345-400).

Claval Paul, 1981, *La logique des villes*, Paris, LITEC, coll. « Géographie économique et sociale » Tome XV, 633 p.

George Pierre, 1952, *La ville. Le fait urbain à travers le Monde*, Paris, PUF, 399 p. (pl. part. pp. 1-36 et pp. 70-116).

Lévy Jacques, 1999, *Le Tournant Géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Éditions Belin, coll. « Mappemonde », 400 p. (pl. part. 25-96 et 195-268)

Mondada Lorenza, 2000, *Décrire la Ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Anthropos-Economica, coll. « Villes », 284 p.

Montigny Gilles, 1992, De la ville à l'urbanisation. Essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale, Paris, Éditions l'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », 376 p.

Paquot Thierry, Lussault Michel et Body-Gendrot Sophie (dir.), 2000, La ville et l'urbain, l'état des savoirs, Paris, Éditions La Découverte & Syros, coll. « Textes à l'appui » série « l'état des savoirs », 440 p.

Pumain Denise, Paquot Thierry, Kleinschmager Richard, 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos-Economica, coll. « Villes », 320 p.

Robic Marie-Claire, 2003, « La ville, objet ou problème ? La géographie urbaine en France (1890-1960) », *Sociétés Contemporaines*, n°49-50, pp. 107-138

Roncayolo Marcel, 1996, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Editions de l'EHSS, coll. « Civilisations et Sociétés » n° 92, 507 p. (pl. part. pp. 19-84)

\* De nombreux articles faisant l'histoire balbutiante de la géographie des villes et du fait urbain sont consultables sur internet grâce au site Persée qui permet notamment d'accéder aux Revues « *Les Annales de Géographie* » (créé par Paul Vidal de la Blache et Marcel Dubois en 1891) et « *La Revue de Géographie Alpine* » (créé par Raoul Blanchard) indiquée respectivement A.G. et R.G.A. dans le texte. De même, E.G. réfère à la revue « *L'espace géographique* ».